Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201941-20251218-138_2025-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 18 décembre 2025

Le 18 décembre 2025 à 18h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 11 décembre 2025.

Nombre de conseillers :

En exercice : 26
Présents : 16
Votants : 22
Ayant donné procuration : 6
Absents : 4

PRÉSENTS : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT - R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – J-F BOUGET – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL – D. COLIN – J-P MENOU

ABSENTS : : A. LE GALL ; V. PERROT ; I. ADAM ; V. GUIMBERTEAU

PROCURATIONS : M-L HINRY à R. BONABAL ; C. LATOUCHE à B. PRIGENT ; L. L'HAVEANT à J. DROUOT ; P. PETIBON à Y. LE BRIGANT ; A. SENECHAL à C. JEFFROY ; E. CRESSEVEUR à J. LE GLAS

SECRETAIRE DE SEANCE : A. FOURNIS-BEYOU

N°138-2025

Objet : Clôture du budget annexe Centre Nautique

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°130/2025 du 04 décembre dernier par laquelle les membres du conseil, à l'occasion du Débat D'orientation Budgétaire, approuvent le principe d'intégrer le budget annexe du Centre Nautique au budget principal.
Il convient donc d'acter ce point par une délibération.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

PRONONCE la clôture du budget annexe Centre Nautique au 31/12/2025,
PRECISE que les résultats de clôture de ce budget seront repris dans le budget principal 2026,
AUTORISE la reprise du déficit constaté de ce budget annexe au 31/12/2025,
AUTORISE M. le Maire à signer tout acte assurant la bonne exécution de la présente.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

